

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 02 octobre 2024

En exercice : 14

L'An deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 12

Votants : 12

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Céline PARIS, Clémence HARNIST (arrivée à 20h00),

Date de convocation :

24 septembre 2024

Date d'affichage :

25 septembre 2024

Absents excusés : Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

RETRAIT DE LA DELIBERATION 2024-24 DU 28 MAI 2024 - Délibération n° 2024-36

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu le courrier du 19 juin 2024 du Préfet contestant la légalité de la délibération 2024-24,

Vu le courrier du 06 aout 2024 de M. le Préfet de l'Yonne prenant acte de l'engagement de la commune à retirer la délibération n° 2024-24 du 28 mai 2024,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- procède au retrait de la délibération n° 2024-24 du 28 mai 2024 relative à divers travaux de voirie d'une valeur totale estimée à 143 683 € HT.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Maire,

Pascal BARBERET